

intérieurs

Mobilier De Bureaux

Société Atelier du Meuble Intérieurs - SA
Z.I Sidi Daoud - La Marsa - Tunis

Bilan Consolidés au 31 décembre 2020 (exprimé en dinars)

	Notes	31/12/20	31/12/19
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés		502 878	502 878
Immobilisations incorporelles		(322 313)	(284 254)
Moins : amortissements	6	180 074	218 624
Immobilisations corporelles		12 290 777	12 077 464
Moins : amortissements		(5 661 725)	(4 938 718)
	6	6 629 052	7 138 746
Immobilisations financières	7	63 188	58 795
Total des actifs immobilisés		6 872 314	7 416 165
Autres actifs non courants		-	12 135
Total des actifs non courants		6 872 314	7 428 300
ACTIFS COURANTS			
Stocks		3 465 424	4 276 090
Moins : Provisions		(7 555)	-
	8	3 457 869	4 276 090
Clients et comptes rattachés		6 342 903	6 004 836
Moins : Provisions		(485 966)	(438 023)
	9	5 856 937	5 566 813
Autres actifs courants	10	1 918 344	1 708 751
Placements et autres actifs financiers		161 536	60 000
Liquidités et équivalents de liquidités	11	2 120 701	1 027 067
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		13 515 387	12 638 721
TOTAL DES ACTIFS		20 387 701	20 067 021
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres			
Capital social		5 561 635	4 634 696
Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
Réserves		1 270 289	1 267 682
Actions propres		(67 144)	(66 106)
Autres capitaux propres		10 850	15 347
Résultats reportés		2 387 785	2 178 791
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RÉSULTAT DE L'EXERCICE		10 616 455	9 483 450
Résultat consolidé		1 056 402	1 814 450
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	12	11 672 857	11 297 900
Intérêts minoritaires	13	37 210	187
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes assimilées		1 412 048	1 960 507
Provisions		301 028	268 777
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	14	1 713 076	2 229 284
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	3 971 679	4 183 299
Autres passifs courants	16	2 270 995	1 299 119
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	721 884	1 057 232
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		6 964 558	6 539 650
TOTAL DES PASSIFS		8 677 634	8 768 934
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		20 387 701	20 067 021

Etat de résultat Consolidés arrêté au 31 décembre 2020 (exprimé en dinars)

	Notes	31/12/20	31/12/19
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	18	18 623 420	24 404 887
Autres produits d'exploitation		55 937	140 311
Production immobilisée		54 098	19 085
Total des produits d'exploitation		18 733 455	24 564 283
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks de produits finis et des encours	8	(64 635)	8 710
Achats consommés	19	10 511 877	14 214 862
Charges de personnel	20	3 622 499	3 815 071
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	1 009 337	1 400 908
Autres charges d'exploitation	22	2 111 311	2 442 258
Total des charges d'exploitation		17 190 389	21 881 809
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 543 066	2 682 474
Charges financières nettes	23	(243 428)	(315 856)
Produits des placements	24	5 318	5 571
Autres gains ordinaires	25	85 835	105 047
Autres pertes ordinaires	26	(51 324)	(161 808)
RÉSULTAT COURANT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES		1 339 467	2 320 428
Impôt sur les sociétés		(262 731)	(493 433)
Contribution sociale de solidarité		(16 618)	(32 625)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		1 060 118	1 794 370
Part revenant aux intérêts minoritaires	13	(3 716)	20 080
Résultat net revenant à la société consolidante		1 056 402	1 814 450
Résultat par action	12	0.217	0.392

Etat de flux de trésorerie arrêté au 31 décembre 2020 (exprimé en dinars)

	31/12/20	31/12/19
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 060 118	1 794 370
Ajustements pour :		
Dotations aux amortissements et aux résorptions	892 675	1 085 758
Dotations aux provisions	437 306	710 501
Reprises sur provisions	(320 644)	(395 351)
Amortissement Subventions d'investissement	(4 497)	(4 497)
Plus-values sur cession d'immobilisations	(74 137)	(76 000)
Variation des :		
Stocks	810 666	(416 415)
Créances	(338 067)	55 802
Autres actifs	(242 899)	(636 390)
Fournisseurs et comptes rattachés	(223 650)	601 718
Autres passifs courants	966 141	(588 000)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	2 963 012	2 131 496
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	(101 536)	913
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(285 839)	(252 668)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	83 863	76 000
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	-	(334 020)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	-	812
Flux de trésorerie provenant de l'investissement	(201 976)	(509 876)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distribution des dividendes	(692 603)	(1 390 467)
Encaissements suite à l'augmentation de capital des filiales	50 000	50 000
Décassements suite au rachat d'actions propres	(1 038)	(63 180)
Remboursement des emprunts et dettes assimilées	(565 632)	(627 395)
Remboursements des crédits à court terme	(400 000)	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(1 609 273)	(2 031 042)
Variation de trésorerie	1 050 227	(408 509)
Trésorerie au début de l'exercice	967 988	1 376 497
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2 018 215	967 988

Atelier du Meuble «Intérieurs» Etats Financiers Consolidés

Arrêtés au 31 décembre 2020

Tableau de mouvements des capitaux propres - Période close le 31 décembre 2020 (exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Subventions d'investissement	Réserves pour réinvestissement exonéré	Autres compléments d'apports	Actions propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2018	4 634 696	1 453 040	463 469	19 844	800 000	4 115	(2 926)	1 003 187	2 536 055	10 911 480
Affectation du résultat de 2018, AGO du 20 juin 2019								2 536 055	(2 536 055)	-
Distribution de dividendes, AGO du 20 juin 2019						98		(1 390 409)		(1 390 311)
Rachat d'actions propres							(63 180)			(63 180)
Cessions d'actions propres										0 000
Amortissement des subventions				(4 497)						(4 497)
Effet de variation du pourcentage d'intérêt								29 958		29 958
Résultat de l'exercice 2019									1 814 450	1 814 450
Solde au 31 Décembre 2019	4 634 696	1 453 040	463 469	15 347	800 000	4 213	(66 106)	2 178 791	1 814 450	11 297 900
Affectation du résultat de 2019, AGO du 25 juin 2020								1 814 450	(1 814 450)	-
Distribution de dividendes, AGO du 25 juin 2020						2 607		(695 204)		(692 597)
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 25 juin 2020	926 939							(926 939)		-
Rachat d'actions propres							(1 038)			(1 038)
Amortissement des subventions				(4 497)						(4 497)
Effet de variation du pourcentage d'intérêt								16 687		16 687
Résultat de l'exercice 2020									1 056 402	1 056 402
Solde au 31 Décembre 2020	5 561 635	1 453 040	463 469	10 850	800 000	6 820	(67 144)	2 387 785	1 056 402	11 672 857

Schéma des soldes intermédiaires de gestion - Période close le 31 décembre 2020

PRODUITS			CHARGES		SOLDES			
	2020	2019	2020	2019	2020	2019		
Produits d'exploitation	18 679 357	24 545 198	Coût des matières consommées	10 511 877	14 214 862			
Production immobilisée	54 098	19 085	Déstockage de production	-	8 710			
Production stockée	64 635	-						
Production	18 798 090	24 564 283	Achats consommés	10 511 877	14 223 572	Marge sur coût matières	8 286 213	10 340 711
Marge sur coût matières	8 286 213	10 340 711	Autres charges externes	1 946 473	2 273 683			
Sous total	8 286 213	10 340 711	Sous total	1 946 473	2 273 683	Valeur ajoutée brute	6 339 740	8 067 028
Valeur ajoutée brute	6 339 740	8 067 028	Impôts et taxes	164 838	168 575			
			Charges de personnel	3 622 499	3 815 071			
Sous total	6 339 740	8 067 028	Sous total	3 787 337	3 983 646	Excédent brut d'exploitation	2 552 403	4 083 382
Excédent brut d'exploitation	2 552 403	4 083 382	Charges financières nettes	243 428	315 856			
Produits des placements	5 318	10 571	Dotations aux amortissements et aux provisions	1 009 337	1 400 908			
Autres gains ordinaires	85 835	105 047	Autres pertes ordinaires	51 324	161 808			
			Impôt sur les sociétés	262 731	493 433			
			Contribution sociale de solidarité	16 618	32 625			
Sous total	2 643 556	4 199 000	Sous total	1 583 438	2 404 630	Résultat des activités ordinaires	1 060 118	1 794 370
						Part des minoritaires	(3 716)	20 080
						Résultat net de l'ensemble consolidé	1 056 402	1 814 450

Rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Messieurs les Actionnaires de la SOCIÉTÉ ATELIER DU MEUBLE Intérieurs SA

I- Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion
En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « intérieurs », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 20.387.701, un résultat consolidé bénéficiaire de D : 1.056.402 et une trésorerie positive à la fin de la période de D : 2.018.215.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion
Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit
Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Paragraphes d'observations
1- Nous attirons l'attention sur la note 5 des états financiers consolidés « Continuité d'exploitation », qui indique que la société « BUREAU PLUS » a cédé, depuis décembre 2018, la totalité de ses immobilisations corporelles. Cette situation s'est traduite par la cessation de l'activité de ladite société depuis 2019.

2- La société « SAM » a fait l'objet d'une vérification fiscale préliminaire au titre de l'impôt sur les sociétés pour la période allant du 1er Janvier jusqu'au 31 Décembre 2016 et au titre des acomptes provisionnels pour l'année 2017.

Une première notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en Décembre 2020 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts pour un montant de D : 328.016 dont D : 118.684 de pénalités et D : 92.332 d'acomptes provisionnels.

En application de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux, la société a formulé, en Janvier 2021, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale préliminaire et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations. Néanmoins, l'administration fiscale n'a pas retenue les observations et argumentations présentées par la société.

En avril 2021, la société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale et a adressé une demande à la commission de conciliation pour statuer sur les résultats de la vérification fiscale et ce, en application de l'article 122 du code des droits et procédures fiscaux.

L'estimation du risque associé à cette situation dépend de facteurs qui ne peuvent être actuellement appréciés. Toutefois, la société a

constitué des provisions permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Rapport de gestion
La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si les dirigeants sociaux ont l'intention de liquider une ou plusieurs sociétés du groupe ou de cesser leurs activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nous objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

• Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

• Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

• Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des sociétés du groupe à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

• Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

• Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;